

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La Maison Astrolabe est une maison de vie et d'accompagnement de 12 chambres de 22 m<sup>2</sup> de plain-pied autour d'un patio central avec des espaces communs. Celle-ci a été inaugurée **le 13 mai 2023** par **Mme Agnès FIRMIN LE BODO**, Ministre déléguée aux organisations territoriales et aux professionnels de santé.

Elle est organisée **comme une vraie maison d'habitation** pour permettre à des **personnes adultes vulnérables** d'y habiter en colocation soit d'y séjourner durant un temps de répit ou de vacances. La maison accueille des personnes en situation de handicap, âgées ou gravement malades et soutient les proches aidants.

La maison a été construite par les Œuvres du Père Colombier sur un terrain cédé par la mairie de Cahuzac-sur-Vère avec le soutien du Département du Tarn. L'association a pu bénéficier de dons et subventions comme les fondations abritées des Petits Frères des Pauvres, La Maison de Gardanne afin de l'aménager agréablement pour que chacun puisse trouver une place et s'y sentir bien. Une maison qui permet de garder son intimité et le lien avec ses proches tout en facilitant la vie collective.

---

Ce règlement intérieur permet de mieux connaître le fonctionnement la maison et d'assurer quelques règles du « bien vivre ensemble »

---

## SOMMAIRE

### 1. GÉNÉRAL

### 2. HABITANTS

### 3. FAMILLES

### 4. VISITEURS

### 5. INTERVENANTS

- **Professionnels de santé** : Médecin, IDEL, Kiné, Podologue, Orthophoniste, Psychologue, Aide-soignante, etc. (sur prescription médicale)
- **Professionnels de l'aide et de l'accompagnement** : auxiliaires de vie, aide à domicile
- **Stagiaires**

### 6. MAITRESSES DE MAISON

### 7. BÉNÉVOLES

### 8. ASSOCIATION



## 1. GÉNÉRAL

Toute **demande de séjour ou d'habitation** peut se faire en téléchargeant le dossier de « préadmission » sur le site internet ou sur simple demande.

→ [lamaisonastrolabe@gmail.com](mailto:lamaisonastrolabe@gmail.com)  
→ <https://www.lamaisonastrolabe.com/>  
→ Tel : 06 14 44 75 29

Nous vous invitons à venir visiter la maison, rencontrer les colocataires et la maîtresse de maison présente ce jour-là.

Votre demande sera évaluée en équipe et une réponse vous sera faite dans les meilleurs délais.

**Selon votre situation**, nous organiserons avec vous et vos proches, votre installation, la coordination des aides individuelles (APA et PCH) et des soins avec les professionnels de santé.

**Vous gardez tant que faire se peut vos aides et professionnels de santé de proximité.**

Si vous venez **de plus loin ou en séjour de répit**, nous vous aiderons à organiser vos aides et vos soins avec les professionnels de la Maison de santé Gaillac et coteaux. Nous disposons d'outils numériques pour la téléconsultation si besoin avec votre médecin traitant.

**La maison à taille humaine** est née de la volonté des professionnels de santé et bénévoles sensibilisés aux soins et à l'accompagnement. Ils se sont regroupés en association (La Maison Astrolabe), en Maison de Santé Pluriprofessionnelle Gaillac et coteaux (MSP) et en (CPTS) Communauté Professionnelle de Santé du Grand Gaillacois.

**Le portail de la maison est ouvert tous les jours de 8h à 18h et le week-end de 10h à 14h.** En dehors de ces horaires, il est préférable de téléphoner ou de prendre rendez-vous. Les colocataires peuvent être joints directement par leur téléphone personnel ou en sonnant à l'interphone de leur chambre.

**Il est recommandé de ne pas fumer**, toutefois pour les habitants fumeurs, selon les possibilités de mobilité la terrasse individuelle de la chambre peut être utilisée. **Ne pas fumer dans le patio.** La vaporette comme la cigarette est interdite dans la maison. **Nous invitons les fumeurs à utiliser des cendriers de poche.**

**L'alcool** est autorisé **avec modération** au moment des repas sans compromettre la vie de la maison.

**En cas d'épidémie**, les recommandations de santé publique seront appliquées.



**Communication et droit à l'image : des photos** sont prises régulièrement pour témoigner de la vie de la maison. Celles-ci sont prises avec attention pour mettre en valeur les habitants. Toute personne peut signaler sa réticence ou refuser d'être prise en photo. Nous publions régulièrement sur nos différents réseaux et site. Nous vous inviterons à signer un document **de droit à l'image**.

**Le WIFI** est dans toute la maison avec répéteur au nom de « COLOC », le code est accessible auprès des maitresses de maison.

**Le téléphone fixe** est disponible pour les familles si vous avez besoin de joindre les maitresses de maison ou un proche.

**Le téléphone portable, effets sonores, jeux, musiques, pensez à demander si cela ne gêne pas...**

**Les espaces communs** sont aménagés pour **favoriser les liens** et le « bien vivre ensemble ». Les chaises, fauteuils ou tout matériel ne peuvent être utilisés dans les espaces privés. D'une façon générale, il est demandé de respecter les lieux et le mobilier. **Les chambres de répit sont meublées.**

- **Le salon et salle à manger** sont à eux deux, une grande pièce à vivre où s'organise la vie quotidienne et de nombreuses activités.
  - **Prendre ses repas.** Petit déjeuner libre, repas de midi (non obligatoire) est confectionné sur place avec les maitresses de maison du lundi au vendredi. **Les repas à 12h et 18h30**
    - Important de prévenir si vous mangez à l'extérieur et également prévenir l'infirmière si un passage est habituel à cet horaire.
    - Selon vos capacités, il vous est demandé de participer aux tâches quotidiennes, mettre la table et débarrasser.
    - Laisser la cuisine propre et rangée après votre passage.
  - **Recevoir de la visite**, manger avec sa famille, partager un goûter, etc. L'espace peut être aménagé pour favoriser les repas en famille, la cuisine peut être utilisée pour confectionner les plats.
    - Veillez à laisser les lieux propres et rangés.
  - Se réchauffer à côté du **poêle à granulés**
    - Pour des raisons de sécurité, les professionnels se chargent de l'allumer et de l'éteindre, **ne le faites pas vous-même.**
  - Écouter de la musique ou **jouer du piano**.
    - Le volume peut se régler, **un casque est disponible**, particulièrement pour les enfants débutants.
  - **Divers jeux** sont disponibles, ils sont souvent amenés par les colocataires et les parties de cartes, rumicubes sont très appréciées.
  - Regarder la **Télé**, chaînes TNT ou replay disponible
    - Privilégiez certains moments de la journée pour qu'elle ne soit pas allumée systématiquement



- N'allumez pas la Télé aux premières heures de la matinée ni durant la nuit (préférez alors la regarder en chambre).
- **Le canapé** et ses fauteuils accueillent les habitants et visiteurs pour partager des moments conviviaux.
- **La cuisine et cellier**
  - **Entièrement équipée**, la cuisine s'organise autour **d'un îlot central** en granit, il ne craint pas le chaud comparé aux plans de travail en mélaminé.
  - **Le frigo américain** destiné au commun, délivre eau fraîche et glaçons
    - Privilégiez votre espace individuel dans le frigo du cellier pour vos aliments personnels ou votre espace armoire de la cuisine.
  - Des étagères peuvent en complément des armoires stocker vos denrées. Deux grands frigos sont à votre disposition, une étagère pour chacun. Les maitresses de maison vous aideront à vous installer.
  - Un aspirateur est disponible ainsi que des sacs vides pour le nettoyer.
  - Une porte donne accès directement au cellier depuis l'extérieur.
  - **Tri sélectif**, différentes poubelles sont mises à disposition sous l'évier de la cuisine, un composteur se situe près des containers vers la sortie, les poubelles sont collectées tous les jeudis matin pour le recyclage (jaune) et le vendredi matin pour les ordures (vert foncé).
  - **Les conteneurs à verre** se situent au Mercadial ou près du terrain de foot, chacun peut participer à l'élimination des bouteilles de verre.
- **Le salon silence**, davantage apprécié pour les activités calmes ou les besoins de se réunir en familles, entre amis, ou encore pour échanger avec les professionnels. Un canapé clic- clac peut accueillir un proche ou une auxiliaire de vie pour la nuit si besoin en accord avec l'équipe de la maison. Les canapés sont disponibles pour pouvoir se reposer.
- **La buanderie**, deux machines à laver et un sèche-linge sont à disposition. Elles pèsent le linge pour quantifier l'eau nécessaire au programme. Nous vous recommandons de mettre votre prénom sur le contenant de lessive. Un étendoir est disponible pour les chambres de répit ou en dépannage mais il est préférable d'avoir le sien. Le local technique, très chaud permet de sécher rapidement le linge en hiver et utilisez votre terrasse en été.
- **Local ménage**, situé au niveau du local technique est destiné à déposer vos produits d'entretien. Un emplacement vous est réservé.
- **Entretien des espaces communs** : une entreprise vient **tous les vendredis matin** pour l'entretien des parties communes. Comme dans toute maison, il est recommandé de laisser les espaces propres et entretenus après chaque passage.



- **WC public** à l'entrée pour tous les visiteurs
- **Vestiaires et WC** : espace dédié aux professionnels
- **Le chat Bounty**, né le 4 avril 2023 à la boulangerie Saulières a été adopté par les habitants de la maison, chacun veille à son bien être sans toutefois l'autoriser à monter sur les chaises, tables, etc. Il est nourri et soigné sous la responsabilité de l'association. Des dons sont acceptés pour participer à ses soins et son alimentation.

## 2. HABITANTS

- **Les chambres** sont toutes identiques, seule l'exposition change. **Au nombre de douze**, trois sont meublées **pour des séjours de répit**, les autres peuvent être aménagées avec vos meubles personnels.
- **Clés** : vous disposez de deux clés ouvrant la porte d'entrée et votre chambre. **Il est important de nous les restituer à votre départ.** **Pour avoir une clé supplémentaire**, il est nécessaire d'avoir une autorisation écrite de notre part.
- **Entretien des espaces individuels**, chacun.e est responsable de son espace individuel, un local à ménage avec rangement individuel est prévu pour stocker ses produits et chiffons. Si vous ne pouvez pas faire votre ménage, votre famille ou votre aide à domicile peut vous aider ou s'en charger. N'hésitez pas à demander aux maitresses de maison comment utiliser tel ou tel matériel, aspirateur, machine à laver, etc. L'entreprise de nettoyage peut intervenir pour l'entretien de la chambre pour 24 € par intervention.
- **Frigo, pensez à laver votre étagère personnelle.**
- **Tous les premiers lundis du mois**, les habitants sont invités au **conseil de maison** pour exprimer les ressentis de chacun, problématiques éventuelles et améliorations à apporter.
- **A chaque arrivée**, il est proposé une présentation du nouvel arrivant.
- Chaque habitant peut demander à garder son **animal de compagnie**, un essai sera proposé pour vérifier la compatibilité avec le bien-être de chacun. L'hygiène de la chambre est une condition et la vaccination à jour.
- Maintenir une hygiène corporelle est agréable pour toutes et tous.
- **Télé-alarme** : chaque habitant est libre d'avoir recours ou pas à ce service avec le choix du prestataire. Nous avons un partenariat avec FILIEN de l'ADMR qui peut être rapidement mis en place (les 2ers mois sont offerts).



### 3. FAMILLES

- **Familles et amis** sont les bienvenus, la cuisine et les lieux communs peuvent être partagés en toute convivialité. Merci de respecter les lieux et de rendre la maison propre et rangée. Bouteilles et poubelles emmenées aux containers. Veiller à ne pas faire trop de bruit. Concernant le piano et les enfants, il y a un casque et un réglage volume. Veiller à ce que chacun puisse se sentir « chez soi » même s'il y a de la visite. De nombreux espaces peuvent être privilégiés pour ne pas occuper toute la maison (Patio, terrasse, deux salons, etc.) afin de respecter les habitants.
- **Ne pas courir, ne criez pas, respecter le calme dans les couloirs**, particulièrement aux heures de repos, matin, sieste jusqu'à 15h et après 20h.
- **Les enfants** ne doivent pas jouer au ballon à l'intérieur ni sur le parking, **la façade blanche étant salissante**.
- **Les temps de repas sont importants**, si vous souhaitez rendre visite à vos proches, privilégier de venir en dehors de ces horaires ou bien prévenez si vous souhaitez manger avec eux.
- **Les animaux visiteurs** sont acceptés cependant merci de les garder en laisse hormis autorisation.

### 4. VISITEURS

La maison est accueillante et toute personne est la bienvenue pour visiter un proche, participer à une animation ou découvrir la maison.

**Le mardi après-midi** est un temps de rencontre et de partage, il est possible de venir simplement **à partir de 15h**. Un paquet de café ou gâteau est apprécié pour être partagé.

La sonnette se situe à l'entrée, faite « **1** » puis « **sonnette** » pour signaler votre présence et entrez. Pour chaque chambre : faire le numéro puis sonnette. Par exemple : chambre 3 = faire 03 puis sonnette - chambre 10 = faire 10 puis Sonnette

### 5. INTERVENANTS

Les professionnels de santé, les auxiliaires de vie et autres intervenants viennent comme à domicile, avec la notion « **d'esprit équipe** ». **Une salle de SOINS** est dédiée aux échanges informels et des temps peuvent être proposés sur des situations particulières avec l'aide de la coordination de la CPTS du Grand Gaillacois – MSP Gaillac et coteaux.

Le bureau de coordination de la CPTS est mutualisé au sein de la maison avec l'association La Maison Astrolabe.

De manière générale, il est demandé un « **savoir-être** » nécessaire à la relation de soin et d'accompagnement.

**Le respect du secret professionnel est bien sûr de rigueur.**



- **Professionnels de santé :** Médecin, IDEL, Kiné, Podologue, Orthophoniste, Psychologue, Pharmaciens, Aide-soignante, etc.
  - Interviennent sur prescription médicale selon le choix des patients, il est possible d'être accompagné dans la recherche de professionnels par la coordination de la CPTS.
  - Il est possible selon chaque situation de recourir aux équipes spécialisées comme l'EMER, (Équipe Mobile d'Expertise en Réadaptation, le DAC 81, (Dispositif d'Appui à la Coordinatrion) avec l'accord du médecin traitant et du patient.
- **Professionnels de l'aide et de l'accompagnement :** auxiliaires de vie, aides à domicile interviennent à la demande des personnes en fonction de leurs besoins. Chacun est libre de choisir son prestataire. Les intervenant.e.s sont invitées à se rapprocher des maitresses de maison et du bureau de l'association pour toute questions relatives à l'organisation de la maison. Il est souhaitable de se présenter à votre arrivée dans la maison.

**Les aides individuelles du département APA** (Allocation Personne Âgée) **et PCH** (Prestation de compensation du Handicap) **peuvent être** réévaluées à votre arrivée, il est important de prévenir vos interlocuteurs de la MDA. (Maison du Département)
- **Stagiaires :** nous accueillons toutes demande de stage en lien avec La Maison de vie conformément aux conventions de stage avec les différentes écoles ou universités. Nous invitons les étudiants à venir visiter la maison avant toute demande de stage.

## 6. MAITRESSE DE MAISON

Les maitresses de maison veillent au bon déroulement de la vie dans la maison. Elles sont présentes tous les jours.

- **Lundi au vendredi : 9h à 13h et 15h à 19h (vendredi de 15h à 18h)**
- **Samedi et dimanche de 10h à 14h**
- Une réunion d'équipe se tient tous les lundis à 9h, les intervenants extérieurs sont invités à y participer. Et tous les 1<sup>ers</sup> lundis du mois avec l'équipe de la maison, IDEL et toutes personnes intervenant dans la maison.
- Les deux maitresses de maison réunissent ensuite les habitants pour réaliser les menus de la semaine selon les souhaits de chacun.
- Elles font le lien avec les familles et aident les colocataires au quotidien.
- S'occupent de la gestion des stocks de la maison.



## 7. BÉNÉVOLES

- Les bénévoles sont bienvenus pour participer à la vie de la maison.
- Les personnes intéressées peuvent contacter la coordinatrice des bénévoles pour valider leur candidature et définir les modalités de leur intervention.
  
- Il est souhaitable d'anticiper sa venue et de préparer une activité pour que chacun puisse se préparer ou pas à y participer. C'est également important pour l'organisation de la maison avec les maitresses de maison. Les temps de sieste sont à respecter.
- Il est toujours possible d'aider, par exemple passer le balai dans le patio, s'occuper des fleurs, jardiner, rendre l'espace propre et agréable.

## 8. ASSOCIATION

La Maison de vie est gérée par **une association d'intérêt général**, La Maison Astrolabe. Elle est constituée d'un bureau de 7 membres au plus et d'un conseil d'administration de 20 membres élus tous les deux ans en assemblée générale.

Toute personne peut adhérer en ligne sur le site de [La Maison Astrolabe](#)  
L'adhésion est de 10 €.

[Les statuts](#) sont disponibles sur le site.

L'association est locataire des [Œuvres du Père Colombier](#), propriétaires de la maison.

L'association a une convention de partenariat avec :

- **La fédération ADMR du Tarn** pour la fonction support et ressources humaines
- **La CPTS, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Grand Gaillacois** pour les parcours des personnes en situation palliatives, personnes en situation de handicap et personnes âgées nécessitant un accompagnement, de la coordination ou un séjour de répit.

---

« Le doute est une vertu,  
Cultivons-le ! »

